Emploi du temps de LST Mention Chimie

"Mode d'emploi"

Cet emploi du temps n'est évidemment pas définitif: il doit être validé, après "relaxation" éventuelle, par chacun des acteurs.
Il devra être transmis à la Scolarité **au plus tard** le **10 juillet**. Si vous intevenez dans ce 5ème semestre, il est impératif que vous confirmiez votre accord auprès de C. Naulin **avant cette date.**

1- concernant les attributions des enseignements (cours, TD, TP)

Elles ont été faites par chaque Commission de Spécialistes, avec avis des responsables de parcours concernés: vous serez d'ailleurs informés par elles de vos services prévisionnels pour 2003-2004.

Si vous notez une erreur (entre cet emploi du temps et les informations transmises par vos Commissions de Spécialistes), merci de le signaler immédiatement à C. Naulin ().

Si vous contestez ces attributions, adressez-vous au gestionnaire des services de la section concernée, avec copie à C. Naulin.

2- concernant l'emploi du temps lui-même

Notez que les cours fondamentaux ont été regroupés en début de semaine. Ainsi:

- les Amphis ont lieu les lundi et mercredi matins: il y aura donc un Amphi (unique) réservé pour la LST Chimie. *Vous pouvez donc faire tous les échanges que vous voulez* entre cours, à condition de respecter ces 1/2 journées, et de respecter le nombre de créneaux.
- les TD ont lieu le mardi matin: nous avons prévu 3 groupes, ce qui permet de faire une permutation circulaire des TD: ainsi, 1 même enseignant peut faire plusieurs groupes si nécessaire (ce qui n'est pas forcément souhaitable). S'il faut un 4ème groupe, on ajoutera alors une 4ème salle en // (selon effectif: à voir à la rentrée). Là encore, *toutes les permutations sont possibles*, toujours à condition de respecter le nombre de créneaux. Par contre, pour la stabilité du système, il me paraît bon de ne pas mettre trop de TD de la même matière en //, pour garder quelques degrés de liberté (les enseignants choisiront le créneau qui leur convient en fonction de leurs contraintes propres).

Si vous vous accordez pour une quelconque modification dans les limites fixées ci-dessus, contactez C. Naulin au plus vite.

Merci de réagir au plus vite: nous aurions préféré mettre cet emploi du temps en ligne plus tôt, mais les choses se font rarement aussi vite que l'on souhaiterait...